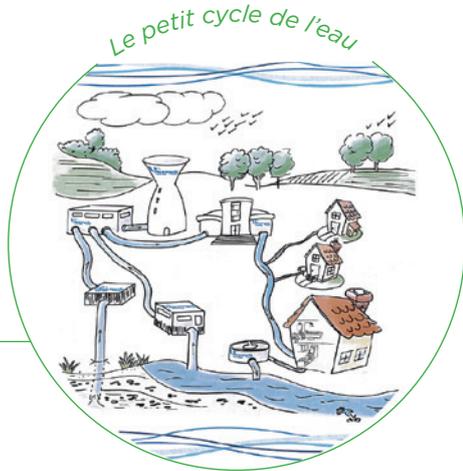




L'eau suit quatre grandes étapes avant d'arriver à votre robinet :

- 1 Le prélèvement
- 2 Le traitement
- 3 Le stockage
- 4 La distribution

Après vous avoir informé sur l'étape du stockage dans la lettre d'information précédente, nous abordons ici la 4^e et dernière étape : la distribution de l'eau.



4 Zoom sur la distribution

La distribution de l'eau potable aux abonnés est assurée par un réseau de canalisations dont la longueur sur le territoire de l'USESA s'élève à 1 372 km. Ce sont plus de 4 millions de m³ d'eau qui transitent annuellement par ces canalisations en fonte et en PVC d'un diamètre allant de 40 à 350 mm ! Afin de maintenir ce réseau en bon état, un programme de renouvellement des canalisations et des branchements est établi, avec chaque année, environ 3 millions d'euros investis dans ces opérations correspondant à un renouvellement de l'ordre de 15 km de canalisations.

Bon à savoir : le taux moyen national de renouvellement des canalisations est de 0.61%, celui de l'USESA est à ce jour de 1.18%.



Un programme de réparation des fuites (sur canalisations et sur branchements) est également mis en place. Environ 500 fuites sont identifiées et réparées annuellement par les équipes de Veolia.



Sachez que les réparations suite à des casses de canalisations constituent la cause principale des coupures d'eau non programmées. Ces programmes de renouvellement et de réparation de fuites permettent de maintenir le réseau en bon état de fonctionnement et d'assurer un approvisionnement en eau potable permanent.



La performance d'un réseau d'eau potable est évaluée à l'aide de plusieurs indicateurs dont "le rendement de réseau" (rapport entre les volumes consommés et les volumes produits). Le rendement de l'USESA est de 83% contre une moyenne nationale se situant à 80% (2021).

Sur le territoire de l'USESA, 37 000 abonnés (soit plus de 82 000 habitants) bénéficient de la distribution de l'eau potable.

Réponses à l'enquête de satisfaction

→ LA DÉSINFECTION DE L'EAU PAR LE CHLORE

Les eaux brutes captées dans les nappes, les sources ou les eaux de surface contiennent des micro-organismes. La distribution et le temps de séjour dans les canalisations peuvent également accroître leur quantité. Il est donc indispensable de réaliser une désinfection de l'eau avant et au cours de la distribution afin de détruire ou d'inactiver ces micro-organismes. La désinfection par le chlore est très efficace, elle garantit la qualité microbiologique de l'eau pour une action durable. Sur le territoire de l'USESA, le chlore est utilisé sous forme gazeuse.

La norme sanitaire pour l'eau potable est fixée à un minimum de 0,1 mg/litre de chlore libre résiduel (c'est la part de chlore qui reste dans l'eau au point de distribution après son action sur les micro-organismes), ce taux est égal à 1 goutte de chlore pour environ 1000 litres, soit l'équivalent du volume de 5 baignoires ! Cette norme peut ponctuellement être augmentée par les pouvoirs publics (en cas de crise sanitaire ou de plan Vigipirate par exemple).

L'eau peut présenter une odeur et/ou un goût de chlore. Cela est dû au processus d'élimination des matières organiques et des micro-organismes par le chlore. Afin d'éviter cela (dans l'eau de boisson notamment), il est recommandé de laisser reposer l'eau dans une bouteille de verre pendant quelques heures avant de la consommer. Le chlore gazeux est une substance qui s'évapore rapidement. Il est également recommandé de renouveler l'eau des carafes régulièrement (toutes les 24h) afin d'y éviter la multiplication des micro-organismes.



→ LE TAUX DE CALCAIRE DANS L'EAU

On parle plus exactement de "dureté" de l'eau qui correspond au taux de minéraux calcium et magnésium présents ; plus ces minéraux sont présents en quantité importante et plus l'eau est dure. Elle est mesurée par le titre hydrotimétrique (TH) exprimé en degrés français «°f», en voici sa classification :

TH (en °f)	0 à 8	8 à 15	15 à 25	25 à 35	35 et +
Dureté de l'eau	Très douce	Douce	Moyen dure	Dure	Très dure

L'eau est plus ou moins dure ou calcaire en fonction de la constitution des sous-sols dans lesquels elle est stockée et/ou qu'elle traverse. Dans les sols calcaires, ce qui est le cas sur le territoire de l'USESA (sud de l'Aisne), le TH de l'eau se situe entre 20 et 50°f, en fonction des eaux captées : l'eau est donc dure.

Pour info : la dureté de l'eau ne présentant aucun danger pour la santé, il n'existe pas de norme fixée par la réglementation.



Nous contacter

Par courrier :

USESA - 4 bis, avenue Gustave Eiffel
02400 Château-Thierry

Par téléphone au 03 23 71 02 80

Par email à : contact.eau@usesa.fr

Pour plus d'informations sur l'USESA : www.usesa.fr

Plus d'informations sur votre abonnement ou vos factures : www.service.eau.veolia.fr